

Conditions Générales de vente

ARTICLE 1 - LES TARIFS

Tous nos tarifs s'entendent à la nuitée, petit déjeuner, linge de lit et de toilette, ménage quotidien proposé, eau, électricité, accueil, inclus.

ARTICLE 2 - CAPACITE D'ACCEUIL ET ANIMAUX DE COMPAGNIE

Le nombre de personnes occupant la chambre ne doit absolument pas dépasser le nombre indiqué sur le contrat de location. Aucune dérogation ne sera donnée. Les bébés couchant dans un lit parapluie (jusqu'à 2 ans) ne sont pas comptés.

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés. Nous vous informons de la présence d'un petit chien sur place (*Lagoto Romagnolo*).

ARTICLE 3 - ART DE VIVRE ET UTILISATION DES CHAMBRES

L'hôte s'engage à respecter les règles suivantes :

- Le bien loué ne sera occupé que pour des fins privées durant son séjour touristique ou professionnel. En aucun cas, il ne pourra être utilisé pour une activité commerciale, artisanale ou professionnelle.
- La propriété devra être occupée par le signataire du contrat et ses accompagnants dans la limite du nombre de personnes que peut accueillir le lieu.
- Il est interdit de fumer à l'intérieur des chambres, ainsi que dans la salle du petit déjeuner.
- L'hôte a pour obligation de rendre la chambre dans l'état où il l'a trouvé à la fin de son séjour et à assumer financièrement toute dégradation dont il serait responsable. Dans le cas contraire, il sera engagé à ses frais les dépenses nécessaires pour la libération ou la remise en l'état des locaux.
- L'attention des hôtes est attirée sur le fait que les mineurs évoluant sur la propriété sont placés sous l'unique et entière responsabilité de leurs parents ou des personnes ayant autorité sur eux.
- "La Romagnolette" n'acceptera aucune responsabilité en cas de perte, de vol et/ou de dommages ou de blessures causés aux biens et/ou aux personnes se trouvant sur la propriété, et ce quelle qu'en soit la cause.
- L'utilisation des lieux doit se faire paisiblement, discrètement. Il est interdit de faire du bruit à outrance au-delà de 23h (musique ...).

ARTICLE 4 – UTILISATION DE LA PISCINE

La piscine est ouverte de début juin à fin septembre.

La piscine est un espace partagée avec autres hôtes ainsi que les propriétaires et leur famille. La piscine est accessible de 9h à 21h tous les jours.

Il est demandé aux hôtes de bien vouloir refermer la portillon de la piscine après chaque utilisation.

Les serviettes de piscine ne sont pas fournies. Il est interdit d'utiliser les serviettes de toilette pour la piscine.

Il est interdit de fumer aux abords de la piscine.

L'attention des hôtes est attirée sur le fait que les mineurs évoluant dans et aux abords de la piscine sont placés sous l'unique et entière responsabilité de leurs parents ou des personnes ayant autorité sur eux.

ARTICLE 5 : PETIT DEJEUNER

Le petit déjeuner est inclus dans le tarif. Il sera servi entre 7h et 10h sur la terrasse de la maison principale (en été), et dans la pièce de réception de la maison principale (en hiver).

ARTICLE 6 – DUREE DU SEJOUR

Le client après réception de sa réservation conclue pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

ARTICLE 7 – ARRIVEE ET DEPART

Le client doit se présenter, **au plus tôt à 17 h 00 et, au plus tard, à 20h**. Une semaine avant son d'arrivée, l'hôte préviendra de son heure d'arrivée (approximative) par mail, sms, ou appel. Le client préviendra impérativement par téléphone au 07/83/14/88/49 si par la force des choses, il est contraint d'arriver après ce créneau horaire.

L'heure de départ des chambres est fixée 11h au plus tard, et 7h au plus tôt.

La clef de la porte de la chambre ainsi qu'une télécommande pour le volet roulant, ainsi qu'une télécommande pour le portail électrique du parking vous sera remis à votre arrivée. Il est impératif de les rendre à votre départ. En cas d'oubli ou de perte, la clef ainsi que les télécommandes vous seront facturées, ainsi qu'un serrurier si nécessaire.

ARTICLE 8 – FORMALITES DE RESERVATION

Pour la validation de la réservation, dès réception du contrat par mail, il est impératif que le client ai paraphé et signé le contrat de location ; puis, l'ai renvoyé par mail (laromagnollette@gmail.com) ou courrier (2132 chemin de la côte – 26130 Saint Restitut). Le client à 8 jours pour renvoyer le contrat signé.

La réservation devient ferme à réception du contrat dument signé et de l'acompte équivalent à 30% du montant du séjour. Par le règlement de l'acompte, vous donnez votre accord plein et entier aux conditions générales.

Le montant à payer est détaillé dans le contrat de location. L'acompte peut être payé de différentes façons :

- Par un paiement sécurisé en ligne par carte de crédit lors d'une réservation en ligne via notre site internet (paiement par *One shot pay*).
- Par un virement bancaire à THIBAUD Fabienne (2132 chemin de la côte 26130 Saint Restitut France) :
IBAN : FR76 3000 4004 6400 0101 1724 919
CODE BANQUE : 3004
CODE AGENCE : 00464
N° DE COMPTE : 00010117249
BIC : BNPAFRPPXXX

Si vous choisissez le virement bancaire, votre réservation sera maintenue 8 jours en l'attente du paiement. Après ce délai, si le paiement n'est pas fait, l'option tombe et les disponibilités de la chambre ne seront plus garanties.

- Par chèque bancaire libellé à l'ordre de THIBAUD Fabienne.
Si vous choisissez le paiement par chèque, votre réservation sera maintenue 8 jours en l'attente du paiement. Après ce délai, si le paiement n'est pas fait, l'option tombe et les disponibilités de la chambre ne seront plus garanties

Pour toutes les réservations effectuer moins de 31 jours avant le début du séjour, le client règlera l'intégralité du montant du séjour. Pour les modalités et délai de paiement, veuillez vous référer à celles prévues pour l'acompte ci-dessus (article 4).

ARTICLE 9 – PAIEMENT DU SOLDE DU SEJOUR

Le paiement du solde du séjour s'effectue 31 jours avant le début du séjour.
Il pourra se faire de 3 façons :

- Par un paiement sécurisé en ligne par carte de crédit via notre site internet (paiement par *One shot pay*).
- Par un virement bancaire à THIBAUD Fabienne (2132 chemin de la côte 26130 Saint Restitut France) :
IBAN : FR76 3000 4004 6400 0101 1724 919
CODE BANQUE : 3004
CODE AGENCE : 00464

N° DE COMPTE : 00010117249

BIC : BNPAFRPPXXX

- Par chèque bancaire libellé à l'ordre de THIBAUD Fabienne.

Aucune clé ne sera remise sans le règlement complet de votre séjour avant votre arrivée.

ARTICLE 10 – MODIFICATION DU CONTRAT

Toute modification du contrat de location n'est possible qu'après l'accord de "*La Romagnolette*" (THIBAUD Fabienne) et peut entraîner des frais supplémentaires.

ARTICLE 11 – ANNULATION DU SEJOUR PAR LE CLIENT

Nous devons obligatoirement être informés de votre annulation de séjour par email (laromagnolette@gmail.com) ou courrier (2132 chemin de la côte – 26130 Saint Restitut).

Nous vous informons qu'en cas d'annulation de la réservation avant le début du séjour :

- Si l'annulation intervient plus de 31 jours avant votre arrivée, le paiement de l'acompte est conservé. Le solde ne vous sera pas demandé.
- Si l'annulation intervient moins de 31 jours avant votre arrivée, le paiement de l'acompte et du solde seront conservés. Aucun remboursement n'est possible.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucune assurance annulation n'est pas incluse dans nos tarifs.

ARTICLE 12 – ANNULATION DU SEJOUR PAR LE PROPRIETAIRE

Si, avant le début du séjour, le propriétaire est amené à annuler la réservation, il doit aussitôt en informer son client par mail. Le client sera alors immédiatement et intégralement remboursé des sommes qu'il aura déjà versées.

ARTICLE 13 – LES AUTRES CONDITIONS

Les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment et sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont réputés acquis aussitôt l'acompte versé.

Les photos présentées sur le site ne sont pas contractuelles quant aux éléments meublants et décoratifs, susceptibles d'être modifiés.